



SOMMAIRE

PROJET PEDAGOGIQUE 2026

I. PRÉSENTATION GENERALE

- a/ Présentation de notre structure équestre
- b/ Présentation de la fédération française d'équitation
- c/ Présentation personnelle
- d/ L'équipe

II – LE CENTRE

- a/ Les infrastructures équestres
- b/ La cavalerie
- c/ Les locaux de vie quotidienne
- d/ Les mentions légales à afficher et sécurité

III – LES OBJECTIFS

- a/ Rappel des objectifs éducatifs
- b/ Le projet pédagogique

IV – Le projet pédagogique des séjours d'été avec hébergements

- a/ Les objectifs pédagogiques
- b/ Le public et ses caractéristiques
- c/ L'hygiène, les repas, la santé
- d/ Les différents séjours
- e/ Organisation du séjour :
 - Accueil
 - organisation de l'arrivée
 - organisation du départ
 - Journée type

- Communication avec les parents
- Le règlement intérieur du séjour

V - Organisation du séjour

- a/ Communication et commercialisation
- b/ Les dossiers d'inscription
- c/ Réglementation et déclaration
- c/ L'équipe / recrutement / présentation de animateur / rôle de chacun /et répartition des taches
- d/ Journée d'organisation
- E/ Évaluations
 - Séjour
 - Équipe
 - Direction

VI Conclusion

I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

a/ Présentation de notre structure équestre

La Ferme du Mazel, par dénomination, est une ferme équestre et un poly-élevage bovins, ovins, caprins et porcins, où nous proposons des prestations équestres, des ateliers pédagogiques autour de l'Arche de Noé ainsi que de la vente de produits fermiers. Nous sommes mon conjoint et moi-même titulaires du BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire et du sport) mention activité équestre et Laurent est également accompagnateur de tourisme équestre. Nous sommes associés à Mlle Hélène Seguin, titulaire, d'un diplôme d'accompagnatrice de tourisme équestre et d'un BPJEPS équitation.

Notre but premier est de faire découvrir les équidés et les joies de l'équitation, à tout public et dès leur plus jeune âge, dans le respect de l'animal, la découverte du sport et leurs bienfaits sur notre vie quotidienne. Nous souhaitons favoriser un apprentissage ludique pour les plus jeunes, bienveillant et sécurisant pour tous.

Nous sommes très sensible à notre environnement et sa préservation et nous efforçons de travailler dans les meilleures conditions d'accueil, d'hébergement pour nos équidés, nos cavaliers et toute notre clientèle. Très attachés à la protection de la nature, la qualité de l'alimentation, ainsi qu'au bien-être animal, nous nous efforçons de partager et faire découvrir nos valeurs à nos cavaliers. Nous sommes labellisé Agriculture Biologique.

Nous essayons de promouvoir notre patrimoine naturel, culturel et humain et à travers cela sensibiliser nos cavaliers à la préservation de l'environnement et à l'écocitoyenneté.

Durant la période des vacances scolaires Toussaint, Pâques et les grandes vacances estivale, la ferme équestre du Mazel organise des séjours de vacances avec hébergement sous tipis ou sans hébergement, sur le thème de l'équitation, pour les 7/17 ans. Plusieurs thèmes sont proposés en fonction des âges, niveaux et attentes de cavaliers.

b/ Présentation de la fédération française d'équitation FFE :

Nous adhérons à la Fédération Française d'Équitation qui nous permet la prise de licences, l'organisation de manifestations sportives officielles, l'organisation de formation et la délivrance de diplômes fédéraux. La fédération élabore également les règlements

sportifs et gère le haut niveau des différentes disciplines équestres.

Ce partenariat nous permet d'inscrire notre club dans une démarche qualité de labellisation des activités et de la structure, nous possédons 7 labels sur 10 proposés par la FFE (École française d'équitation, Poney club de France, cheval club de France, centre de tourisme équestre, école française d'attelage, cheval étape hébergement d'extérieur et bien être animal). Détail des labels en annexe.

c/ Présentation personnelle

Cavalière depuis mon plus jeune age, j'ai pratiqué l'équitation dans différentes structures équestres de taille différentes, j'ai participé, à partir de mes 12 ans, à des séjours de vacances sur le thème de l'équitation dans ma région. J'ai découvert dans tout ces lieux, des personnes (participants, palefreniers, directeurs, secrétaires, animateurs, moniteurs...) qui ont fait de ses moments des souvenirs inoubliables. Le partage d'une même passion, dans ces lieux, en milieu urbain ou rural, m'ont permis de me construire dans un environnement sain et bienveillant et développer mes attentes professionnelles.

Les personnes que j'ai pu découvrir lors de cette pratique sportive ont clairement orienté ma vie professionnelle.

Exploitante, dirigeante de notre centre équestre avec mon conjoint, nous avons développer le centre équestre ainsi que des stages estivaux sans hébergements puis peu à peu avec hébergement pour ajouter un plus à nos séjours en lien avec cette notion de partage qui est plus importante quand les jeunes restent sur place, je trouve car ils sont immergés dans la vie du centre équestre. Nous avons créer également une ferme pédagogique qui a son propre projet éducatif et pédagogique.

Notre vocation première est de faire découvrir notre passion ou au contraire apporter un perfectionnement technique à nos vacanciers, sur notre lieu de vie, en milieu rural préservé, dans une ambiance familiale et bienveillante et dans le respect de notre environnement.

Nous mettons en avant, lors des séjours, notre philosophie de l'équitation mais également notre vision de l'élevage et du bien être animal quel qu'il soit.

d/ L'équipe

En plus des exploitants, on retrouve dans l'équipe du centre équestre :

- Hélène, cavalière chez nous depuis une dizaine d'années déjà, Hélène a suivi plusieurs formations en alternance sur notre structure et est désormais notre associée. Elle a la même philosophie, les mêmes attentes et exigences professionnelles que nous.

- Les saisonniers, monitrices ATE, AE et BPJEPS équitation, sont des personnes formées sur place

durant l'année ou des personnes ayant un statut de travailleurs indépendants dans le département.

II – LE CENTRE

a/ Les infrastructures équestres

La ferme est exploitation agricole à part entière, elle se compose de plusieurs bâtiments ou locaux d'accueils, de pratique des activités, de stockages (agricoles ou matériels), et d'hébergements (animaux ou humains). Toutes ces lieux ne sont pas accessibles au public. C'est une structure de type ERP (établissement recevant du public) de catégorie 5 de plein air. (Annexe)

Les espaces dédiés à la pratique équestre :

Les espaces de travail suivent les normes de sécurités. Les cavaliers évoluent tantôt dans manège, la carrière, la carrière en herbe ou le parcours en terrain varié. Chaque espace est pensé pour faciliter l'apprentissage de l'équitation et la pratique du sport en sécurité.

- Les selleries club, propriétaires, randonnée et privée. Elles sont ergonomiques et permettent un rangement efficace du matériel. Les cavaliers sont autonomes sur le rangement et sont responsables du matériel de leur monture. Nous mettons également à disposition des bombes et des gilets de protection.
- L'aire d'attache permet le pansage et les soins des chevaux en toute sécurité, elle est surveillée en permanence lors des cours et des stages. Aussi, la surface est régulièrement balayée et inspectée, et nous demandons aux cavaliers de prendre la responsabilité de la propreté du lieu. Elle est partiellement couverte et des brosses sont à disposition des cavaliers. On peut y doucher les chevaux également.
- Le manège, de 40 mètres par 20, il est bordé de lisses en bois, le sol est constitué du mélange de sable et siure. Du matériel de ramassage des crottins est installé le long de la lisse pour permettre le nettoyage des crottins, afin d'éviter les mélanges du sols.
- La carrière en sable, de 55 mètres par 30, bordé de lisses en bois, le sol est constitué de sable. Du matériel de ramassage des crottins est installé le long de la lisse pour permettre le nettoyage des crottins, afin d'éviter les mélanges du sols.
- La carrière en herbe de 60 mètres par 40.
- Le ptv, parcours en terrain varié, de 2 hectares composé de difficultés fixes et mobiles, clôturé en électrique.

Les parcs des chevaux, clôturés en électrique, ainsi que la stabulation, où ils se nourrissent et s'abritent des intempéries sont accessibles uniquement encadrés.

Les espaces administratifs, d'accueil et autres :

- le bureau et accueil,
- le magasin point de vente,
- l'atelier (interdit au public),
- la cuisine et fromagerie, accessible uniquement aux personnels,
- l'emplacement de stationnement de personne à mobilité réduite,
- le parking voitures.

Plus loin, l'Arche de Noé, bâtiment d'élevage et deux tunnels de stockages (fourrages et matériel) interdits au public.

Tous les espaces de vie quotidienne ou pratique sont contrôlés par une entreprise de protections incendies annuellement ou les services de jeunesse et sport ou services vétérinaire. Des registres, sécurité, casques, pensions, soins ... sont tenu à disposition des autorités.

b/ La cavalerie

Nos chevaux et poneys sont adaptés aux besoins de chacun de nos cavaliers. En effet, nous avons une cavalerie très diversifiée, qui va du poney shetland au cheval de trait comtois, en passant par les chevaux de selle.

Nous faisons attention de connaître au mieux nos animaux et nos cavaliers, ce qui permet à chaque cavalier d'avoir un compagnon qui lui convient et qui lui donne confiance, sans forcément que ce soit le même chaque semaine. Nous nous appliquons à former les pratiquants pour qu'ils soient autonomes, capables d'assurer leur propre sécurité et respecter leur environnement naturel, les humain, et leur monture.

c/ Les locaux de vie quotidienne

Les espaces de vie quotidienne :

- la salle de club, chauffée , équipée d'une kitchenette, de sanitaires (douche et wc / douche wc mobilité réduite) et lavabos,
- la grande salle d'animation, accessible pour les repas, ateliers divers et cours théoriques, chauffée,
- une grande cour piétonne,
- les tipis, hébergements pour les enfants en stages l'été, 5 tipis de 4 places et 1 de 6 places. Soit 26 places. Les animatrices ont une caravane.
- le bloc sanitaires, chalet comprenant 4 douches, 2 lavabos et 3 wc,
- 2 toilettes sèches.

d/ Les mentions légales

Pour répondre aux exigences administratives, plusieurs documents sont à afficher :

INFORMATIONS GENERALES	Tarifs Horaires Attestation d'assurance Diplômes et cartes professionnelles Règlement intérieur Attestation détenteur d'équidés
SECURITE	Numéros d'urgence Plan d'évacuation et point de rassemblement Plan extincteurs Chiens tenus en laisse
SANTE	Code du sport Recommandation SDJES ACM avec ou sans hébergement Interdiction de fumer ou vapoter Matérialisation d'un lieu pour les fumeurs Menus
SOCIAL	Planning des salariés Feuilles de présence/horaires

LA SECURITE

Prévention des incendies

Les consignes à respecter en cas d'incendie ainsi qu'un plan de situation des extincteurs sont affichées sur le panneau d'affichage. Chacun veillera à éviter toute négligence ou geste pouvant provoquer un incendie. Toute personne constatant un sinistre devra le signaler rapidement aux animateurs.

Prévention des accidents

Pour les activités équestres une discipline stricte est nécessaire pour éliminer les risques d'accidents. Chaque enfant doit adopter un comportement qui ne présente aucun danger pour lui-même ou pour autrui :

- Les jeux brutaux, les bousculades ou jets de projectiles divers sont proscrits.
- Les jeux avec des balles ou ballons ne sont pas autorisés vers les chevaux et poneys.
- Les brimades ou plaisanteries de mauvais goût pouvant entraîner des accidents sont strictement

interdits.

Consignes de sécurité

L'équipe doit énoncer et expliquer les consignes relatives à l'équitation :

- Règles de sécurité dans les parc à chevaux (les enfants ne doivent pas y entrer seul)
- Pour les déplacements en groupes à cheval et poney (distance de sécurité + sanitaires = 1 poney ou cheval virtuel)
- En cas de traversée de route un véhicule ne doit jamais couper une colonne de chevaux (faire stopper le véhicule)
- Ne pas courir derrière les chevaux et poneys.
- Ne pas crier, ni faire de gestes brusques.
- Ne pas laisser manger son poney ou cheval. Ne jamais lâcher les rênes.

Objets et produits dangereux sont interdits

Dans l'enceinte de la ferme, les enfants ne doivent pas être porteurs d'aucun objet ou produit dangereux (objet tranchant, produits chimiques, allumettes, briquet...)

III – LES OBJECTIFS

a/ Rappel des objectifs éducatifs

Pour que chacun et chacune soit en faculté d'apprendre et d'assimiler des choses nouvelles, en cohérence avec nos valeurs et nos principes, notre enseignement s'articule autour de 5 grands axes éducatifs :

- Le respect de soi et des autres au sein de la ferme
- Le sens des responsabilités vis-à-vis de l'animal
- La maîtrise de ses émotions.
- Être capable de devenir le partenaire d'un cheval
- Comprendre, respecter et préserver l'environnement

b/ Le projet pédagogique

Généralités :

Le projet pédagogique est le document qui permet de définir les axes principaux de travail et les objectifs que se fixe chaque année l'équipe pédagogique. L'enfant ou le pratiquant, sont au centre des préoccupations de l'équipe. L'équipe doit l'aider à se construire, à se repérer, en le responsabilisant.

C'est le document de référence pour tous les acteurs du centre de vacances. Il est la base sur laquelle se construit le séjour. Il permet de s'engager auprès d'un organisme mais aussi auprès de son équipe et surtout des enfants. S'engager à leurs faire passer de

bonnes vacances tout en veillant à leur sécurité morale, physique et affective. De plus, il permet en amont une communication entre la direction et l'équipe d'encadrement. Il reste un document obligatoire par jeunesse et sport où la direction se doit de fixer les règles et les devoirs de chacun lors du séjour.

Dans notre structure :

Chaque séjour à son propre thème, ses attentes techniques (en relation avec le plan de progression des galops de la FFE) et son programme.

Nous proposons 3 ou 4 thèmes par semaine, qui sont définis par les tranches d'âge et niveaux des cavaliers.

Durant les stages, les enfants en externat et internat sont regroupés pour les séances d'équitation et pour la pause méridienne et le goûter.

IV – Le projet pédagogique des séjours d'été avec hébergements

a/ Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux des séjours, nous souhaitons mettre en avant lors de nos séjours :

- la découverte de l'équitation et son perfectionnement,
- l'éducation à l'environnement et son respect,
- la vie en communauté, le partage et l'entraide.

Les objectifs pédagogiques :

- Favoriser la réussite des jeunes et valoriser les acquisitions motrices à cheval ou à poney.
- Intégrer en situation de nombreuses connaissances liées au monde équestre et agricole.
- Découverte de la faune et flore lozérienne sur le PNR de l'Aubrac
- Sensibiliser à la culture biologique et au développement durable. Adapter les activités aux âges et aux caractéristiques des jeunes accueillis.
- Favoriser l'entraide et la cohésion de groupe, développer la participation aux tâches de la vie quotidienne.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Comprendre son cheval ou son poney et s'en occuper.

- L'enfant apprend l'équitation en initiation ou se perfectionne.
- Il apprend un vocabulaire spécifique lié à l'équitation et à la vie agricole. Il intègre l'éthique du sport équestre, accepte les échecs et les erreurs, prends le temps d'observer et de comprendre les équidés.
- Il développe la patience et la responsabilité de prendre soin de sa monture.

Acquérir les savoirs-faire et savoirs-être liés à l'activité équestre.

- Lors de l'activité équestre, l'enfant travaille son équilibre, sa souplesse, il apprend à mieux coordonner ses mouvements, il développe aussi son acuité psychomotrice et respiratoire, son endurance et son système musculaire, tout cela à son rythme, selon son âge et son niveau préalable en équitation.
- Il respecte sa monture, ses besoins, ses rythmes, sa personnalité propre et demeure à son écoute en tant que partenaire.
- Les enfants ayant plus d'expérience sont encouragés à soutenir les plus novices et à partager leurs connaissances de l'activité équestre.

Respecter son environnement

- Découverte de la faune et de la flore locale afin de mieux la comprendre et le respecter.
- Lors des activités de balades et randonnées, ils respectent les chemins et minimisent au maximum les traces de leur passage lors de leur découverte de la faune et la flore.
- Ils respectent les animaux sauvages, empêchent les chevaux de manger les arbres ou les jeunes pousses.

Participer activement à la vie quotidienne. Prendre des initiatives et se responsabiliser.

- Les enfants participent à l'entretien des aires de préparation des chevaux.
- L'enfant intègre les règles de la vie collective (que nous établissons ensemble à son arrivée)

- La responsabilisation liée à ses affaires, faire son lit, ranger la tente, s'occuper quotidiennement de son poney et des animaux de la ferme, participer aux tâches ménagères.

Faire preuve de tolérance et aider ses compagnons dans le sport et la vie quotidienne.

Les enfants vivent leurs passions du sport « ensemble » en apprenant à accepter leurs différences de rythme, d'âges, de croyance, de goût etc. Lors de jeux ou d'animations, l'enfant participe de son mieux, fait preuve de « fair-play », respecte ses camarades verbalement et physiquement.

b/ Le public, ses caractéristiques, le handicap

Les enfants ont entre 7 et 17 ans, cavalier ou non.

Il nous arrive d'avoir des cavaliers de 18 ans et plus. Ils sont fléchés sur la fiche complémentaire. S'ils sont en formule interne, ils dorment au camping en autonomie et prennent les repas avec nous.

Les internes viennent de tout le territoire national, européen ou international. Les externes sont des locaux.

Les caractéristiques des différents publics sont détaillés en annexe.

Il est possible que nous ayons des enfants atteints d'un handicap physique ou mental, ils sont intégrés au groupe comme les autres enfants, souvent en externat, ils ont programme alléger.

c/ L'hygiène, les repas, la santé

- L'hygiène

L'hygiène est fondamentale en centre de vacances tant au fait de la santé et du bien-être qu'au niveau affectif tout aussi important voir plus de la relation à son corps, de l'image de soi et par-delà de sa relation à l'autre. Elle concerne bien entendu la toilette, moment délicat car il touche à l'intime, la gestion du linge, le rangement des tentes.

L'animateur doit être attentif et attentionné, à la gestion de la toilette et des vêtements.

Le rôle de l'animateur est ici de leur apprendre en « faisant avec » pour encourager l'autonomie.

- La toilette

L'équipe veillera à ce que chacun prenne une douche quotidienne, se brossent les dents, se lavent les mains notamment avant de passer à table. Il faudra respecter la pudeur des enfants mais signaler les endroits « oubliés » par certains, dire l'importance d'être propre (respect de soi et des autres), apprendre les gestes élémentaires, et être attentif aux bobos cachés.

Les enfants ayant tous plus de 6 ans, la non-mixité devra être respectés.

- **Le linge**

Une fiche d'inventaire du trousseau est fournie à l'inscription, elle sera vérifiée au début et à la fin du séjour.

La responsabilisation des jeunes par rapport à leurs affaires sera encouragée.

Présence d'une pаниère dans un lieu précis pour le linge trouvé.

Nettoyage du linge pour ceux qui restent 2 semaines et si nécessaire pour les autres.

Le linge de corps sera changé tous les jours.

- **Le rangement**

Le rangement ne doit pas être vu comme une corvée mais comme une activité nécessaire au bien collectif.

Tous les jours, les enfants rangent leurs affaires, et balayent si besoin.

Chacun est responsable du matériel qu'il utilise que se soit dans les tipis ou à la sellerie

Les casques et gilets de protection doivent être rangé après chaque utilisation.

Le matériel de pansage doit aussi être rangé et nettoyé entre chaque utilisation.

L'espace commun des animateurs devra être rangé correctement afin de donner l'exemple.

- **Le sommeil**

Indispensable dans le développement de l'enfant ainsi que pour l'équilibre de l'adulte, la qualité ainsi que la quantité de sommeil doit faire l'objet de toutes les vigilances.

A la fin de chaque veillée et après le brossage des dents, les animateurs accompagnent les enfants à leurs tentes.

L'endormissement doit être accompagné et anticipé par un retour au calme préalable.

Une histoire pourra être lue pour faciliter l'endormissement. De même, le réveil au matin ne doit pas être fait dans le bruit, il doit permettre de terminer sa nuit selon son besoin de sommeil et conditionne la journée qu'on va vivre...

Dans le cas d'énurésie, tout sera fait pour que l'enfant soit accompagné en toute discrétion et une attention particulière seront portée au dialogue pour déceler une éventuelle cause et surtout pour que celui-ci ne se sente ni

honteux, ni coupable.

- **Le lever et le petit déjeuner**

Un réveil échelonné de 7 H 30 à 7h50 est mis en place afin de respecter les rythmes différents des enfants.

La consigne leur sera passée de ne pas réveiller leurs camarades qui dorment encore.

Les animateurs accompagneront les enfants durant leur petit déjeuner (préparation du chaud).

Pour les lèves tôt, la consigne sera accompagnée d'un pictogramme soleil/lune leur permettra de savoir s'il est l'heure ou pas de se lever. S'ils refusent de retourner se coucher un footing matinal leur sera attribué...

Si l'enfant ressent malgré tout le besoin de l'assistance de l'animateur celui-ci sera bien sûr disponible.

Une levée plus tardive est organisée le vendredi matin vers 8 h.

Le petit déjeuner est géré par deux animateurs.

- **Les repas**

Outre les apports nutritionnels pour satisfaire les besoins physiologiques, ils doivent susciter l'envie, le plaisir, offrir la possibilité de découvrir de nouvelles saveurs (en respectant les religions et les régimes particuliers), mais aussi être des moments conviviaux riches, faits d'échange et de partage entre enfants, et enfants/adultes.

L'équipe d'animation est présente, disponible et attentive, elle veille également au lavage des mains des enfants, respecte et fait appliquer les règles d'hygiène alimentaire (HACCP) et ce même lors d'un pique-nique.

Pour tous il est préférable que ce moment soit aussi un moment de détente et de plaisir, assuré dans un calme sécurisant (les animateurs veillent à ce que le bruit ne soit pas trop important)

Il faut éviter le gaspillage, nous servons raisonnablement, les enfants doivent finir leurs assiettes. Un tri des restes est effectué à la fin du repas pour le compost ou les animaux (lapins/lapins, cochons d'indes).

A la fin de chaque repas, les tables doivent être débarrassées et nettoyées par des équipes de 2/4, à tour de rôle (un planning des tâches est affiché sur la tente des animatrices)

- **Médicaments**

Tout ce qui concerne les soins de santé me sera confier ainsi qu'à l'animatrice de vie quotidienne, en cas d'absence.

Si l'enfant suit un traitement médicamenteux pendant le séjour les parents auront impérativement fourni une ordonnance.

La pharmacie se trouve dans le bureau d'accueil ainsi que le registre des soins, dans une armoire fermée. Les animateurs savent où se trouve la pharmacie.

Deux autres pharmacies mobiles sont faites pour les animateurs qui partent en balades ou randonnée. Elles sont

stockées dans le même placard à l'accueil.

- **Divers**

Tout au long de la journée, nous prenons soins que les enfants portent une casquettes, mettent bien de la crème solaire, et boivent régulièrement. Chaque enfant fait suivre sa gourde toute la journée. Nous prenons soin de rafraîchir les enfants avant et pendant la période équestre également.

d/ Les différents séjours

Les séjours en interne se font du dimanche soir 17h au vendredi soir 18h, soit 6 jours/5 nuits.

En externe du lundi au vendredi.

Nous avons plusieurs thèmes de séjour qui s'adaptent au niveau et age des enfants.

CHEVAL	PONEY
Cross	Cavaliers en herbe
Mini cross	Trec rando poney
Trec rando	Trec comme les grands
Trec	Voltige et poney
Randonnée	Randonnée

Les activités équestres sont mises en place sous forme de cycles de 3h le matin et l'après midi.

Les enfants participeront aux tâches quotidiennes : entretien de l'aire d'attache, soins et nourrissage des chevaux.

Ces activités seront encadrées selon l'arrêté du 25/04/2012 portant application de l'article R 227-13 du code de l'action sociale et des familles paru au journal officiel de la république française régissant les activités équestres

e/ Organisation du séjour :

- **Accueil et départ**

Les enfants internes sont accueillis sur place le dimanche de 17 H à 18h .

Le départ est prévu le vendredi suivant à 18H.

Un transport est possible si les enfants arrivent en bus ou train dans un village voisin.

Accueil d'externe : la ferme offre la possibilité aux enfants de s'inscrire à la journée en tant que demi-pensionnaire.

Accueil de touristes : des balades à cheval de 1 à 2 H ainsi que des balades en main à poney sont organisées tous les jours à 17 H par les moniteurs diplômés sur réservations.

- **Organisation de l'arrivée**

Les enfants et parents sont accueillis par l'animateur référant vie quotidienne et la directrice.

Nous organisons un pot de bienvenue à l'arrivée des familles, l'animatrice s'occupe des enfants pendant que la directrice règle les dernières formalités administratives et fait un point sur le dossier santé, au fur et à mesure des arrivées.

Lorsque tout les enfants sont arrivés et les parents repartis, l'animatrice prend en charge le groupe, ils vont nourrir les chevaux et visiter les lieux de vie quotidienne. Pendant ce temps, l'animatrice explique les règles de vie et de sécurité. Ce temps de découverte de l'environnement permet aux enfants de faire connaissances avant de s'installer dans les tipis.

A leur retour, les enfants s'installent dans leur tente en fonction des affinités.

- **Organisation du départ**

Les tipis sont ranger en amont du départ le jeudi soir et le vendredi en début d'après-midi.

Lors du dernier goûter, nous procédons au à l'évaluation du séjour auprès des enfants. Nous leur offrons un cadeau de départ et procédons à la photo de groupe.

Les parents viennent chercher les enfants le vendredi soir à partir de 18h.

Une déclaration/autorisation de départ est faite si ceux ne sont pas les parents qui viennent chercher les enfants. Les enfants ont la possibilité de rester une nuit supplémentaire si besoin.

- **Journée type**

07H30 à 08H50	Réveil échelonné des enfants, petit déjeuner, toilette...
09H00	Rassemblement, montoir
09H15 à 12 H30	Activité équestre
12H30 à 14H15	Temps libre, repas, temps calme
14h 15 à 14h30	Rassemblement, montoir
14H30 à 17H30	Reprise de l'activité équestre
17H00	Goûter avant de ramener les chevaux
18H00	Douches
19H30 à 20H30	Repas

20H30 à 22H00	Veillée (jeux), ou temps libre suivant les souhaits des enfants
21h 30 à 22H00	Brossage des dents et coucher des enfants
22H30	Extinction des feux

- **Communication avec les parents**

Afin de garder une communication régulière avec les parents, nous créons un groupe Whatsapp, où nous postons des nouvelles et photos du groupe d'enfants.

Les appels téléphoniques se font à la pause du midi ou le soir pendant les temps libre avant le repas, sur le téléphone de la direction ou sur le portable de l'animatrice vie quotidienne si les enfants n'ont pas de téléphones portables.

- **Le règlement intérieur du séjour**

Il est défini en début de séjour par l'équipe d'animation et s'appuie sur le règlement intérieur du centre équestre.

V - Organisation du séjour

a/ Communication et commercialisation

La promotion des séjours se fait :

- en interne par le biais de mails informatifs, et sur le site de la ferme équestre « ferme-equestre-asinerie-dumazel.fr »
- grâce à notre site internet dédié aux stages d'été « stage-equitation-ete.com »
- grâce au site « terre-equestre.com », nous payons une adhésion et sommes référencé à l'année,
- grâce au parrainage et bouche à oreilles,
- grâce aux réseaux socio.

Les sites regroupent toutes les informations principales sur les séjours, une fiche « contact » permet de faire une demande de renseignements et favorise la prise la première prise de contact.

Après ce premier contact, et vérification des disponibilités, nous correspondons essentiellement par mail pour envoyer les documents de réservation et/ou par téléphone occasionnellement pour des

questions précises.

b/ Le dossier d'inscription

Le dossier d'inscription est composé :

- d'une fiche d'inscription,
- une fiche sanitaire,
- les conditions générales de vente,
- des trousseaux (stage ou rando).

La réservation est effective lorsque le dossier est réceptionné avec les arrhes qui représente 50 % du montant du séjour. Le solde du séjour est à régler une semaine avant le séjour.

Afin de faciliter l'accessibilité des séjours, nous avons mis en place des conventions avec :

- ANCV (association nationale des chèques vacances) avec la prise en charge des chèques vacances et coupons sport,
- le département de la Lozère, par le biais du chéquier Pass'Jeunesse (chèque sport et/ou loisirs),
- les bons des comités d'entreprises locales,
- la CAF, par le biais du Pass'Colo,
- la MSA.

Notre structure n'est pas agréée VACAF National et est en attente d'accord de conventions départementales avec quelques départements.

c/ Réglementation et déclaration

Notre établissement équestre est un ERP de plein air catégorie 5, agréé Jeunesse et sport (fiche en annexe).

Les hébergements se font hors locaux, en tipis, hébergement de plein air, ils sont classés dans la catégorie ERP « spéciaux » type CTS (chapiteaux, tentes et structures) bénéficient d'une réglementation allégée et ne sont pas soumis ni à obligation de déclaration ni aux vérifications périodiques de sécurité.

Notre séjour est déclaré sur le logiciel de déclaration de séjour de la DSJEPS « TAM », avec la fiche initiale, puis avec la fiche complémentaire.

Le centre équestre est déclaré auprès de l'IFCE (Institut français du cheval et de l'équitation)

c/ L'équipe / recrutement / présentation de animateur / rôle de chacun /et répartition des tâches

Objectifs de l'équipe

L'objectif principal de l'équipe d'animation sera d'assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et de mettre en place ce projet pédagogique.

Ils mettront tout en œuvre pour que les enfants passent un excellent séjour et aient envie de revenir l'année prochaine.

La direction

La directrice s'occupe de toute la gestion administrative de la ferme : Inscriptions, facturation, encaissements, déclarations...

Elle est la garante du projet pédagogique, son rôle est aussi de veiller au respect de la réglementation en vigueur dans les accueils collectifs de mineurs.

- Assurer les relations extérieures (avec la DDETSPP, DJEPS, la CAF, la MSA, le Conseil Général, les éventuels prestataires etc.)
- Veiller à l'application de présent projet
- De garantir le bien être, l'intégrité morale et physique des enfants
- De garantir le respect de normes d'hygiènes et de sécurité
- De coordonner l'action de l'équipe
- De remplir un rôle de formateur auprès de l'équipe
- D'assurer le suivi sanitaire des enfants
- D'assurer les relations avec les parents
- D'assurer la gestion financière

Les animateurs/enseignants

Le rôle des animateurs est tout d'abord d'animer les activités en dehors des activités équestres, de veiller au respect de la sécurité physique morale et affective des enfants présents.

Ils sont des référents adultes et doivent travailler en équipe.

Ils suscitent et font vivre des activités de différente nature en tenant compte des intérêts, des besoins, des capacités et des rythmes des enfants.

L'équipe pédagogique faisant office d'exemple et de référence pour les enfants, il sera de mise de se comporter le plus correctement possible en tout temps.

La consommation de drogue et d'alcool sont interdites dans le cadre de la législation d'accueil de mineurs. L'usage du tabac devra se faire à l'écart des enfants, de façon sécurisée et respectueuse de l'environnement. La vie personnelle des membres de l'équipe n'est pas du ressort des enfants et ne doit pas interférer dans leur encadrement et au sein de l'équipe. Les conflits entre animateurs ne doivent pas se produire devant les enfants, il faut se mettre à l'écart si possible ou en discuter calmement et dans le respect lors de la réunion.

Le téléphone est à utiliser pendant les pause ou après le couché des enfants, pas pendant les activités, sauf en cas d'urgence.

La cuisinière

La cuisinière s'occupe de la préparation des repas du midi et du soir.

- Elle élabore les plans alimentaires en tenant compte des besoins et de l'âge des enfants et de la nature des activités.
- Elle assure la fabrication des repas et les approvisionnements.
- Elle affiche les menus.
- Elle applique et fait appliquer les règles en matière d'hygiène alimentaire (HACCP)

L'assistante sanitaire

Animateur titulaire du PSC1 ou diplôme supérieur de secourisme. Ses fonctions :

- Assurer les petits soins quotidiens et tenir à jour le cahier d'infirmier.
- Exécuter les traitements réguliers sur ordonnance et mettre en place une organisation permettant la distribution des traitements par un autre animateur lorsqu'il est en congé.
- Gérer le stock de médicaments, marqués au nom de l'enfant, dans une armoire fermée à clef.
- Gérer le stock de pharmacie et renouveler les produits de première nécessité.
- Distribuer et récupérer les trousse de secours afin de les contrôler et de les compléter.
- S'informer des soins effectués par les animateurs en son absence et se charger de les reporter dans le cahier d'infirmier.
- Se rendre chez le médecin avec l'enfant si besoin.
- Gérer et compléter le dossier médical de chaque enfant (fiches de liaison, autorisation de soins, feuilles de

soins, ordonnances, traitements, radio...) en vue de la transmission d'un dossier clair et transparent aux parents à la fin du séjour.

L'équipe est composée de personnes diplômées d'état ou de brevets fédéraux

PERSONNE / STATUT	DIPLOMES	FONCTIONS/TACHES
LAURENT Co-exploitant	ATE BPJEPS équitation	Enseignement Gestion de l'exploitation agricole Soins des animaux de L'Arche Gestion des balades touristiques et locations d'ânes
HELENE Co-exploitante	ATE / AE BPJEPS équitation BTS ACSE	Enseignement Soins des chevaux Gestion du matériel Référente randonnée Gestion de la vie quotidienne
CELINE Co-exploitante	Directrice séjour BPJEPS équitation HACCP/GBPH Fermier BTS assistante de gestion	Directrice séjours Cuisinière Gestion de la vie quotidienne Référente sanitaire Gestion des prises de rdv touristiques Gestion administrative et comptable de l'exploitation
SAISONNIERS CEE	ATE / AE BPJEPS EQUITATION	Enseignement Gestion de la vie quotidienne Encadrement des colonies extérieures Gestion des balades touristiques

Le recrutement :

Les co exploitants sont en poste sur la structure à l'année.

Le recrutement des contrats d'engagements éducatif, se fait en interne ou par annonce.

Le recrutement en interne est un avantage pour l'employeur et l'employé, en effet cela , nous a permis d'avoir des animatrices opérationnelles ensuite, du fait de la connaissance de la structure et de l'équipe en poste.

De leur côté, elles ont apprécié de travailler sur place, pour une première expérience, dans un milieu connu. De plus, elles ont un regard extérieur bienveillant sur leur travail ce qui leur a permis de continuer à se former, tant sur la technique que sur la gestion du groupe.

d/ Journée d'organisation

L'équipe de la structure est présente la semaine précédente les séjours pour :

- organiser la structure (hébergements, salle d'animation, sellerie...)
- organiser le travail (répartition des groupes, plannings, revoir la journée type, former les animateur sur les tâches administratives et l'organisation du bureau ...)

e/ Évaluations

- Séjour : nous évaluons les ressentis des enfants lors d'un petit questionnaire en fin de séjour. (en annexe)
- Équipe : Quotidiennement, nous favorisons les échanges lors des repas afin de gérer les problèmes rapidement. La réunion est un moment pour communiquer, aussi chacun fera un effort pour améliorer son travail et ses interventions, si besoins. Chacun sera libre d'aborder les sujets qui lui paraissent important. Ce sera le moment pour la régulation d'éventuels conflits. En fin de saison pour les animateurs, nous organisons un entretien individuel.
- Direction : La direction suivra un entretien avec le chef d'exploitation et le tuteur de stage.

VI Conclusion

Nous nous efforcerons durant le séjour :

- de rester au plus près de nos objectifs éducatifs et pédagogiques,
- de veiller à la sécurité et le bien être des tous les participants (enfants et adultes/animateurs),
- de rendre le séjour inoubliable et fidéliser nos cavaliers.
- D'évaluer au mieux nos points faibles afin d'optimiser nos prochains séjour.